



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

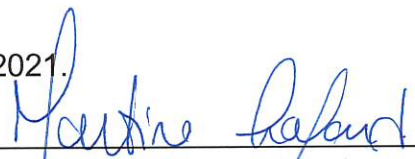
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du **16 novembre 2021**, a adopté la résolution n° **255-11-2021**.

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenu des séances ordinaires du conseil municipal pour **2022**, qui se tiendront le **mardi** et débuteront à **19 heures** :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - 11 janvier | - 5 juillet |
| - 1^{er} février | - 2 août |
| - 1^{er} mars | - 6 septembre |
| - 5 avril | - 4 octobre |
| - 3 mai | - 1^{er} novembre |
| - 7 juin | - 6 décembre |

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 17 novembre 2021.


Martine Lafond, directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 et 18h30, le dix-septième jour du mois de novembre deux mille vingt et un, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2021.


Martine Lafond, directrice générale et
greffière-trésorière